

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2023

---

VISANT À RENFORCER L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS DANS LA  
FONCTION PUBLIQUE - (N° 1072)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL76

présenté par  
M. Gouffier Valente, rapporteur

-----

### ARTICLE 3 BIS

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« fait l'objet d'une publication »

les mots :

« est publiée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de portée rédactionnelle.